



Passeport biométrique **MAJEUR**



Merci de ramener :

VOS ORIGINAUX ET TOUTES LES PHOTOCOPIES LISIBLES

1 DOSSIER = 1 PERSONNE = 1 PHOTOCOPIE du document par personne

Présence du demandeur OBLIGATOIRE AU DÉPÔT ET AU RETRAIT

Un extrait d'acte de naissance avec filiation (et la photocopie)

OU une copie intégrale d'acte de naissance (et la photocopie)

Pour les Français nés en France : demander à la Mairie du lieu de naissance.

Nés à l'étranger (acte à Nantes) : www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html

Un justificatif de domicile (- de 3 mois): *Edf, France Télécom, quittance de loyer, facture de portable, impôts,...* **(et la photocopie)**

↳ si vous êtes hébergé : *(à partir de 18 ans)*

- la carte d'identité, l'avis d'imposition et une attestation sur l'honneur **de l'hébergeant** *(et les photocopies de chaque document)*

Un timbre fiscal d'une valeur de : **(à acheter au tabac, à la perception)**

- **89€** si vous faites vos photos en mairie - **86€** si vous faites vos photos chez un photographe

⇒ 2 photos d'identité couleurs, selon les normes officielles

Votre ancien passeport si il y a

Votre carte d'identité (et la photocopie lisible recto-verso)

Si mariage : fournir l'acte de mariage (et la photocopie)

Si divorce : fournir le jugement de divorce (et la photocopie intégrale)

Si veuvage : fournir un acte de décès (et la photocopie)

En cas de perte ou de vol, vous devez fournir :

L'original de la déclaration de perte *☞ établie par la Mairie*

L'original de la déclaration de vol *☞ établie par la Police Nationale.*

En cas d'acquisition de la nationalité Française :

Votre certificat original de nationalité française du Tribunal d'Instance ou le décret de naturalisation (et la photocopie) Pour les autres cas, nous consulter.

Nous établissons les passeports bio-métriques :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00.

- Mercredi : 13h30 à 19h sur RDV .

- **Samedi : sur RDV uniquement**

Si vous venez en dehors des heures dites bio-métriques, nous vous fixerons **un rendez-vous.**

INFORMATIONS : 01 30 66 44 95 OU 01 30 66 44 99

HORAIRES DU SERVICE : LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI 9H/12H ET 13H30/17H30

MERCREDI 13H30/19H30 SAMEDI 9H/12H SAUF VACANCES SCOLAIRES

Où en est mon passeport? : **<http://www.yvelines.pref.gouv.fr>**